

undefined - samedi 24 juin 2023

De Creutzwald à Boulay

DENTING

Projet photovoltaïque : le vice-président de l'Afu prône le dialogue

Odile Boutserin



Thierry Schulte, vice-président, Marie Schulte, secrétaire, et Bruno Doyen, membre et ex-président. Photo Odile Boutserin

[La cérémonie à la stèle du Ban Saint-Jean, organisée par l'Afu](#) en hommage aux victimes ukrainiennes de la Seconde Guerre mondiale, aura lieu le 2 juillet. Le nouveau vice-président Thierry Schulte prendra la parole. Évoquera-t-il les divergences d'opinions à propos de [projets photovoltaïques](#) sur le site ? Réponses.

« Ce ne sera ni le moment ni le lieu pour parler [des futures éoliennes et panneaux photovoltaïques](#) que RWE souhaiterait installer au Ban Saint-Jean, fait savoir Thierry Schulte. Je vais surtout évoquer la partie historique et dramatique de cet ancien camp militaire de la ligne Maginot. » Le vice-président, fraîchement élu en octobre 2022, a pourtant son opinion sur ce dossier qu'il a découvert [en rejoignant l'Association franco-ukrainienne](#). « Avant, je ne connaissais cette forêt que pour y avoir travaillé comme débardeur de grumes », situe-t-il. Depuis, il s'est fait sa propre opinion et prône le dialogue avec la municipalité de Denting, propriétaire du site et qui verrait bien s'installer un parc photovoltaïque de 25 ha en forêt, source de revenus. Selon le bénévole, il s'agit de travailler en concertation avec les élus, les collectivités territoriales, les partenaires « pour défendre notre cause et créer un espace mémoriel au Ban Saint-Jean ». Même si le vice-président se heurte à des avis complètement divergents au sein de sa propre association. Bruno Doyen, ex-président de l'Afu de 2012 à 2020, mais toujours membre du comité, abonde dans son sens. « Il ne faut pas se fâcher avec Denting car le Ban Saint-Jean se trouve sur le territoire de cette commune. Elle est tout simplement incontournable », assure-t-il.

- « Ouvrir le dialogue ou prendre le risque de tout perdre »

Il liste les dangers de refuser toute ouverture au dialogue : « Les bâtiments des officiers et sous-officiers continuent à se dégrader et risquent d'être démolis pour des raisons de sécurité et de dangerosité. Cela signifiera aussi l'interdiction d'accéder au site pour nous et les visiteurs. » Et ce sera une croix définitive sur le projet de circuit mémoriel, balisé, sécurisé, protégé, avec espace d'accueil du public, route d'accès praticable, parking... imaginés par des bénévoles de l'Afu. Bruno Doyen avait échangé avec l'ex-sous-préfète de Forbach-Boulay, Claude Dulamon. « Elle était ouverte à ce projet mémoriel, était très conciliante et travailleuse. » Puis insiste : « Il nous faut classer ce site pour l'histoire du camp des prisonniers, l'histoire des casernements liée à la ligne Maginot, l'histoire du prisonnier François Mitterrand. Et sans l'appui de la collectivité, il n'y aura pas de partenaires tels que la communauté de communes, l'Office national des combattants ONaCVG, le conseil départemental, la Direction des affaires culturelles, Drac. Sans eux, notre projet devient caduc, l'Afu s'affaiblit et c'est la porte ouverte aux décisions de la commune de Deting et aux potentiels promoteurs. »

undefined - samedi 24 juin 2023

De Creutzwald à Boulay

« Nous avons donné notre accord de principe au projet mémoriel de l'Afu »

Propos recueillis par O. Bo



Vous avez reçu en mairie une délégation de l'Afu dont le vice-président Thierry Schutze. Partagez-vous leurs propositions et idées concernant la création d'un périmètre mémoriel non loin de la stèle du Ban Saint-Jean (conserver des maisons côté nord, le château d'eau et la place d'Armes) ?

François BIR, maire de Denting : « Oui, effectivement, nous avons organisé une réunion avec des membres de l'Afu et nous avons donné notre accord de principe sur leur projet mémoriel. Il est prévu de nous revoir prochainement. Nous reparlerons notamment de la place d'Armes, là où étaient cantonnés les prisonniers. Mais nous ne sommes pas fermés. Nous arrivons à dialoguer. »

Où en est l'implantation des trois éoliennes (sur six initialement prévues) et le parc photovoltaïque ?

« L'enquête concernant l'implantation des éoliennes sur les terrains privés est terminée. Le permis de construire devrait être déposé. La décision reviendra au préfet. Concernant la pose de panneaux photovoltaïques par RWE, le dossier suit son cours. J'aimerais que la société réponde à mes appels pour en savoir davantage, définir les zones concernées, etc. »